

M. FLEMING: Monsieur le président, j'espère que vous ne rendez pas là une décision formelle. Les paroles du chef de la C.C.F. appellent d'autres commentaires que certains d'entre nous qui n'ont pas encore participé au débat, s'estiment en droit de formuler dès maintenant.

M. le PRÉSIDENT SUPPLÉANT (M. Golding): A l'ordre. L'honorable député sait qu'il lui sera loisible d'amorcer ce genre de débat, s'il le désire, à l'occasion de la troisième lecture.

M. FLEMING: Soit dit avec tout le respect que je vous dois, monsieur le président, vous avez permis à l'honorable député de Rosetown-Biggart de prendre la parole.

Des VOIX: A l'ordre.

M. le PRÉSIDENT SUPPLÉANT (M. Golding): A l'ordre.

M. FLEMING: Au sujet du Règlement, vous avez à tort ou à raison, permis une déclaration de l'honorable député de Rosetown-Biggart.

Des VOIX: Le comité l'a autorisée.

M. FLEMING: Combien y a-t-il de présidents? Après avoir permis à l'honorable député de Rosetown-Biggart de formuler une déclaration qui ne saurait rester sans réplique, il n'y a pas lieu, je crois, de priver qui que ce soit moins encore ceux qui se sont abstenus jusqu'ici de prendre part au débat, du droit de lui répondre. Voilà pourquoi j'invoque le Règlement, monsieur le président. Je réclame le respect d'un droit et non pas une faveur.

M. le PRÉSIDENT SUPPLÉANT (M. Golding): Le chef de l'opposition officielle a répondu aux observations de l'honorable député de Rosetown-Biggart. Les honorables députés qui le désirent auront l'occasion de prendre la parole au stade de la troisième lecture, mais il n'y a pas lieu d'ouvrir maintenant une discussion générale. Si je donne à l'honorable député le droit de prendre la parole, j'en vois d'autres qui voudront suivre son exemple. Le projet de loi est-il adopté?

Des VOIX: Adopté.

M. SMITH (Calgary-Ouest): Non.

M. FLEMING: Décidez-vous, monsieur le président, que je ne puis parler?

M. le PRÉSIDENT SUPPLÉANT (M. Golding): En ce moment, oui.

M. FLEMING: J'en appelle de votre décision.

M. le PRÉSIDENT SUPPLÉANT (M. Golding): J'ai décidé qu'il n'y a pas lieu à ce stade de l'examen du bill de déclencher une

discussion générale, ce qui arrivera à la moindre complaisance. L'honorable député d'Eglinton en appelle de ma décision. Si cinq membres du comité se lèvent je devrai faire rapport au président.

M. BRACKEN: Monsieur le président, vous dites que vous ne permettez pas de discussion générale au stade actuel du bill. Or, je vous ferai remarquer que vous avez permis au chef de la C.C.F. d'en traiter tous les aspects.

M. ROSS (Souris): C'est exact.

M. BRACKEN: Pour ma part, je me suis appliqué à ne réfuter qu'un aspect de la thèse, mais il y en a d'autres. Or, vous ne pouvez nous refuser ce que vous avez promis à l'honorable député de Rosetown-Biggart.

M. CASSELMAN: Expliquez-nous, monsieur le président, pourquoi vous avez annoncé l'examen du préambule, s'il ne nous est pas permis d'en discuter?

M. le PRÉSIDENT SUPPLÉANT (M. Golding): A l'ordre. Le chef de l'opposition prétend que j'ai permis au chef de la C.C.F. de faire des considérations générales sur le projet de loi. Or, l'honorable député en a fait la demande au comité et celui-ci lui a accordé la permission de parler.

Des VOIX: Non.

M. BRACKEN: Le comité ne lui refuserait certainement pas le droit de parler.

M. le PRÉSIDENT SUPPLÉANT (M. Golding): L'honorable député a demandé la parole.

M. COLDWELL: Je me suis excusé, en disant que, ne pouvant être présent à la Chambre lundi, j'aimerais faire une déclaration.

M. ROSS (Souris): J'ai voulu, durant l'étude en comité, traiter du préambule de ce projet de loi. Vous avez dit bien clairement que le comité était saisi de l'article 1 et que nous passerions au préambule une fois que nous aurions terminé l'étude du bill. Lorsque vous avez annoncé l'examen du préambule, le chef de la C.C.F. a demandé à formuler quelques remarques, étant donné qu'il serait absent au moment opportun, et vous lui avez permis de prendre la parole.

M. le PRÉSIDENT SUPPLÉANT (M. Golding): L'honorable député fait erreur.

M. ROSS (Souris): Le compte rendu me donnera raison.

M. le PRÉSIDENT SUPPLÉANT (M. Golding): On a adopté le préambule...

Des VOIX: Non.